

PRB CRÉPIXATE M



REVÊTEMENT MINÉRAL ÉPAIS STRUCTURÉ

À BASE DE SILICATE DE POTASSIUM

Les **+** de PRB CRÉPIXATE M

- +** Protection et décoration des façades
- +** Aspect très mat
- +** Peut être utilisé sans primaire (nous consulter)

CONDITIONNEMENT

- Seau plastique de 25 kg.
- Palette de 0,600 t soit 24 seaux de 25 kg.



CONSERVATION : 24 mois.

CONSUMMATION

- Finition talochée : 3 kg/m² environ.

COULEUR : Teintes des nuanciers PRB et Sun + nous consulter.



NFT 36-005 : Famille II - Classe 3

DTU 59-1

NF EN 1062-1 (NFT 34-722) : A0 (D3)

NF EN 1062-1 : G₃E₃S₃V₁W₃A₀C₀

DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

- PRB CRÉPIXATE M peut être aussi bien utilisé en rénovation qu'en travaux neufs en tant que revêtement de finition.
- Revêtement de finition de l'ITE PRB (voir tableau).
- Pour les prescriptions d'emploi et de mise en œuvre se reporter aux règles du DTU 59.1.

SUPPORTS ADMISSIBLES

- **Supports extérieurs :**
Bétons banchés et ragrésés (D.T.U. 23.1), panneaux préfabriqués, enduits traditionnels (D.T.U. 26.1) ou monocouches adhérents, en bon état, faïencés,

tout support minéral assurant son imperméabilisation.

POUR TOUT AUTRE SUPPORT CONSULTER LES SERVICES TECHNIQUES PRB

SUPPORTS INTERDITS

- Tout revêtement organique.
- Dans le cas de support exposé à des remontées d'humidité par capillarité (soubassements).
- Dans le cas de surfaces horizontales ou inclinées de moins de 45 % exposées à la pluie (appuis de fenêtre, dessus de murs).

CONDITIONS D'APPLICATION

Conforme à la norme NF DTU 59.1, PRB CRÉPIXATE M ne doit pas être appliqué :

- À des températures ambiantes et de supports inférieures 5°C et supérieures 35°C,
- Par une hygrométrie supérieure à 80% (temps de pluie ou de brouillard),
- Sur supports humides, gelés ou en cours de gel ou de dégel,
- Par vent chaud et sec afin d'éviter d'éventuelles traces de reprises.

En raison de la sensibilité des revêtements minéraux à base de silicate, il est recommandé de prendre les précautions d'usage que nécessitent cette famille de revêtements vis-à-vis des conditions ambiantes (forte hygrométrie, soleil, risque de pluie ou de condensation superficielle) afin d'éviter des désordres esthétiques tels que : spectres d'échafaudages par ombre portée, blanchiment, carbonatation, coulures... Une des précautions les plus efficaces est celle du bâchage intégral des échafaudages jusqu'à la mise hors d'eau du produit appliqué.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

- Silicate de potassium.
- Copolymères acryliques (< 5 %).
- Charges minérales à base de granulats de marbre naturel pouvant entraîner l'apparition ponctuelle de grains noirs après séchage.

- Agent de protection de film encapsulé.
- Adjuvants spécifiques.
- Eau.

PRODUIT

- Densité : 1,7 ± 0,05.
- pH : 11,5 ± 0,5.
- Extrait sec pondéral : 80 ± 2 %.
- Granulométrie : \approx 1,5 mm.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Toute application du PRB CRÉPIXATE M devra se faire sur des supports plans, secs, propres, sains et solides, dépourvus de toute pulvérisation ou trace d'huile de décoffrage.
- Pour les supports extérieurs neufs n'assurant pas eux-mêmes leur imperméabilisation tels que maçonneries brutes (briques, parpaings) : réaliser un sous-enduit avec PRB TRADITIONNEL 160 ou PRB TRADICLAIR 170. Laisser sécher 3 à 7 jours suivant les conditions atmosphériques avant l'application du régulateur de fond.
- Les arêtes supérieures des surfaces verticales doivent être protégées.
- Dans le cas de grandes surfaces pour éviter les risques de reprise, la surface à revêtir doit être partagée en panneaux de façon que l'application se fasse sur l'ensemble du panneau sans interruption.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- Tous les supports doivent être traités avec le régulateur de fond PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G, dans la teinte de la Finition. Consommation moyenne PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G : 200 à 300 g/m² selon la porosité et l'aspect du support.
- **Sur les supports absorbants ou farinants :** Traiter préalablement avec un fixateur de fond PRB CRÉPIFOND S, à raison de 150 à 200 g/m².

APPLICATION

- PRB CRÉPIXATE M étant prêt à l'emploi, tout ajout autre que l'eau en faible quantité, est interdit et annulerait la garantie du fabricant.
- Avant l'emploi, remuer à faible vitesse.
- Il s'applique à la lisseuse en acier ou inoxydable.

NB : Le nettoyage des outils se fait à l'eau froide.

FINITION

- Finition talochée : taloche plastique.
- **Uniformité des teintes**
L'homogénéité des teintes est dépendante des conditions climatiques d'application (température, humidité, vent, ensoleillement). La prise du produit se faisant à la fois par évaporation de l'eau (séchage) et par réaction chimique (silicification). Du nuancage peut apparaître si les conditions d'application ne sont pas identiques. De même, des spectres d'ombre portée peuvent se produire au niveau des plateaux et barres d'échafaudages en période d'ensoleillement du fait d'un séchage différentiel entre la zone exposée au soleil et la zone soumise à l'ombre portée. Ce phénomène est d'autant plus prononcé que la couleur du revêtement choisie est foncée. Il convient pour éviter ce phénomène naturel, de travailler avec un échafaudage

bâché ou avec un filet réduisant l'apport d'énergie solaire, pour uniformiser les conditions de prise et de séchage. Par temps froid et humide, le séchage et la prise sont plus longs, et il convient de limiter les abats d'eau de pluie, ou de rosée, sur les façades afin d'éviter les coulures et les efflorescences. Le bâchage est également conseillé pour éviter ces problèmes esthétiques, qui plus est lorsque que le revêtement est posé sur une ITE davantage propice au phénomène de condensation en surface. Pour la protection à l'eau de l'ouvrage, il conviendra également de s'assurer d'une protection entête. La société PRB ne saurait par conséquent garantir l'uniformité des teintes qui dépend du processus de séchage et des réactions chimiques dont les principaux facteurs sont décrits ci-dessus. Pour éviter le nuancage, il est conseillé d'utiliser une seule DLU pour une même façade ou de terminer à des arrêts naturels.